

L'école et la ville



Innovation & pédagogie par le sport :

un héritage social des Jeux
Olympiques et Paralympiques 2024 ?

32

- mai 2022 -

PROFESSION
BANLIEUE

GILLES VIEILLE-MARCHISET,
professeur des universités à l'Université
de Strasbourg

VALENTIN MOYNE, professeur d'EPS au
collège Gustave Courbet, Romainville

JEAN-PHILIPPE DAMIE, directeur, service
départemental UNSS Seine-Saint-Denis

FABRICE DEMAZEUX, conseiller technique
EPS, DSDEN Seine-Saint-Denis

GABRIELLE TULEU, chargée de mission,
Daasop rectorat de l'académie de Créteil

La publication « L'École et la ville » aborde différentes thématiques liées à l'éducation dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elle est destinée aux différents acteur-ric-e-s de l'éducation, qu'ils.elles œuvrent au sein même de l'Éducation nationale ou en dehors du temps scolaire.

Ce numéro reprend l'intervention de Gilles Vieille-Marchiset, professeur des universités à l'Université de Strasbourg et celles des participant-e-s de la table-ronde : Jean-Philippe Damie, directeur du service départemental de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) de la Seine-Saint-Denis, Fabrice Demazeux, conseiller technique EPS à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis (DSDEN 93), Valentin Moyne, professeur d'EPS au collège Gustave Courbet à Romainville et Gabrielle Tuleu, chargée de mission à la Délégation académique à l'action sportive, à l'olympisme et au paralympisme (Daasop) du rectorat de l'académie de Créteil.

À PROPOS DE L'ÉCRITURE INCLUSIVE

Par nature sensible à la question de l'inclusion, l'équipe de Profession Banlieue a pour principe d'utiliser l'écriture inclusive dans ses publications, en s'en affranchissant toutefois lorsque cela risque de rendre la lecture trop complexe...

Les incitations à promouvoir la culture sportive se multiplient à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (JOP) et prennent un sens particulier en Seine-Saint-Denis, territoire hôte. Deux cents écoles du département étaient concernées en avril 2022 par le dispositif «30 minutes d'activité physique quotidienne» à l'école élémentaire, qui porte aussi des objectifs de promotion de la santé.

Les JOP peuvent-ils être une opportunité d'innovations, de décroisement des pratiques professionnelles et de rattrapage du niveau d'investissement des équipements sportifs et, en cela, constituer un «accélérateur des transformations» du territoire? Au-delà de l'évènement des JOP, les nouvelles pratiques qui s'appuient sur la pédagogie par le sport vont-elles perdurer et s'inscrire dans une forme «d'héritage social» au bénéfice des jeunes de la Seine-Saint-Denis? Dans les quartiers prioritaires, le sport constitue l'un des leviers éducatifs pour lutter contre le décrochage scolaire. Quelles sont ces pratiques pédagogiques? Comment les alliances éducatives des collectivités territoriales, des clubs, des associations et de l'école font-elles évoluer ces innovations?

Profession Banlieue et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis (DSDEN 93) ont fait appel à Gilles Vieille-Marchiset, professeur des universités à l'Université de Strasbourg, pour intervenir en direction des acteurs de l'éducation et du sport. Militant associatif, professeur d'éducation physique, il s'est formé aux sciences sociales et à l'anthropologie. Créateur de la première licence professionnelle «Intervention sociale : développement social et médiation par le sport»¹ en 2000, il multiplie les programmes de recherche avec des étudiants, des universitaires ainsi qu'avec l'Agence pour l'éducation par le sport, fondée par Jean-Philippe Acensi².

Dans une démarche de croisement des savoirs, Gilles Vieille-Marchiset a proposé à Profession Banlieue de rechercher un écosystème d'acteurs s'engageant dans un projet d'accueil des JOP et constituant des alliances pour construire des actions. Nos recherches ont abouti à l'analyse d'un projet initié par un professeur d'éducation physique du collège Gustave Courbet à Romainville, qui a répondu à l'appel à projet «Génération 2024». Entre novembre 2021 et avril 2022, des rencontres ont eu lieu entre ces acteurs et après une première phase d'analyse, une journée de réflexion «La pédagogie par le sport : quel héritage social des JOP 2024?» a été organisée le 12 mai 2022 autour de l'intervention de Gilles Vieille-Marchiset et d'une table ronde avec les acteurs mobilisés.

Ce texte est une synthèse de ces deux étapes de travail préparées et animées conjointement avec la Mission éducation prioritaire et politique de la ville de la DSDEN 93.

SOMMAIRE

1. LA PÉDAGOGIE PAR LE SPORT ET LES ALLIANCES ÉDUCATIVES, SOURCES D'INNOVATION DES PRATIQUES 3

Intervention de Gilles Vieille-Marchiset, *professeur des universités, Université de Strasbourg*

2. LE PROJET «GÉNÉRATION 2024» AU COLLÈGE GUSTAVE COURBET DE ROMAINVILLE 8

Témoignage de Valentin Moyne, *professeur d'EPS au collège Gustave Courbet, Romainville*

3. QUEL HÉRITAGE SOCIAL DES JOP EN SEINE-SAINT-DENIS? 9

Interventions de : Jean-Philippe Damie, *directeur du service départemental de l'UNSS de la Seine-Saint-Denis*, Fabrice Demazeux, *conseiller technique EPS à la DSDEN 93*, Valentin Moyne, *professeur d'EPS au collège Gustave Courbet à Romainville*, Gabrielle Tuleu, *chargée de mission à la Daasop du rectorat de l'académie de Créteil*

1. <http://formation.univ-fcomte.fr/licence-professionnelle/intervention-sociale-developpement-social-et-mediation-par-le-sport>

2. Jean-Philippe Acensi, Gilles Vieille-Marchiset, *Le sport ne sert pas qu'à faire des champions*, Les Carnets de l'information, 2010

1.

LA PÉDAGOGIE PAR LE SPORT ET LES ALLIANCES ÉDUCATIVES, SOURCES D'INNOVATION DES PRATIQUES

Gilles Vieille-Marchiset,
professeur des universités, Université de Strasbourg

Sport et question sociale

L'éducation par le sport n'en est aujourd'hui encore souvent qu'au stade du slogan : « le sport, c'est éducatif ». Les clubs sportifs sont cependant en grande difficulté pour faire face à la question sociale et pour aller au-delà de la compétition et des résultats sportifs. Seul un club sur quatre parvient jusqu'au bout d'un programme socio-éducatif. Lorsqu'ils réussissent, on observe que le partenariat avec les collectivités locales est incontournable. Ces dernières détiennent les équipements et ont des compétences. La dimension politique est très importante. Ce n'est pas seulement l'adjoint aux sports qu'il faut convaincre, c'est le maire. Sans son appui, il est très difficile de mettre en œuvre un projet socio-sportif. La formation des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) à la question sociale s'avère également nécessaire. Enfin, il faut expliquer aux clubs sportifs, surtout dans des territoires en tension comme en Seine-Saint-Denis, que les projets socio-sportifs nécessitent aussi un accès aux équipements, ces derniers ne pouvant pas être uniquement réservés à la compétition. Cet arbitrage doit être réalisé au plus haut niveau politique du territoire.

Le partenariat avec l'État est plus ambigu. Le ministère des Sports lance des projets mais ne dispose que de très peu de moyens. Il ne reste souvent de ces initiatives que de belles intentions. Du côté de l'Éducation nationale, le partenariat est complexe. Il faut réussir à convaincre tous les maillons d'une chaîne institutionnelle, du professeur d'EPS au recteur.

Quelle réussite des programmes socio-éducatifs ?

Les enquêtes de terrain sur l'évaluation des programmes socio-éducatifs, ciblant les classes populaires aboutissent à des résultats mitigés. La plupart du temps, les bénéficiaires ne sont pas si éloignés de la pratique sportive. Ils constituent en quelque sorte « la crème des classes populaires », ceux qui sont à la frontière de la

classe moyenne. Très schématiquement, trois catégories se distinguent :

Les « grands exclus ». Ils ont du temps mais n'ont pas l'énergie pour faire de l'activité physique. Ils n'en ont pas l'envie. Ce sont des personnes en grande difficulté.

Les « précaires ». Ils sont très absorbés par la recherche d'un emploi, par leurs enfants qu'il faut aller chercher à l'école, ou pour régler un problème qui les occupent momentanément (logement, déplacement...). L'activité physique est bien loin de leurs préoccupations.

Les « familles de bonne volonté ». Elles ont un emploi stable et salarié d'employé ou d'ouvrier. Leurs enfants travaillent correctement à l'école. Elles sont proches d'une ascension sociale. C'est cette catégorie que l'on retrouve dans les activités physiques et sportives.

Pour les deux premières catégories, les freins sont multiples (temporalité, proximité, coût, culture, rapport au corps...), et les projets socio-éducatifs peu efficaces. Des méthodes d'intervention encore plus fines doivent être développées pour les toucher. Des expérimentations pertinentes existent, mais l'essaimage et la généralisation sont souvent l'écueil de ces programmes.

L'exemple du décrochage scolaire

L'effet levier des projets socio-éducatifs fonctionne sur le volet psycho-social, comme le montrent les études sur le décrochage scolaire. Le processus de décrochage scolaire est marqué par l'isolement des jeunes concernés. Les enquêtes de terrain, auxquelles j'ai participé entre 2016 à 2019, montrent une articulation entre création d'un lien social et sortie du décrochage scolaire. Quand les jeunes ne trouvent personne et qu'ils traversent un moment de doute, ils décrochent. De ce point de vue, le sport peut constituer un point d'ancrage, notamment quand les apprentissages scolaires ne font plus sens. Un processus de reconnaissance affective, juridique et culturelle dont parle le sociologue allemand Axel Honneth³ se met en place. Le jeune bénéficie d'une reconnaissance entre pair-e-s, en tant

3. Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Le Cerf, 2000.

que fils ou fille, frère ou sœur, mais aussi en tant que citoyen·ne ou élève. L'activité physique et le sport peuvent apporter un certain nombre de solutions mais à certaines conditions et en définissant ce qu'on l'on entend à travers ces mots.

Sport et activité physique, de quoi parle-t-on ?

Des ambiguïtés entourent les termes « sport » et « activité physique ». En France, le sport est associé à la compétition. Le monde de la recherche n'a pas contribué à éclaircir les choses en créant des sous-catégories de sport, comme c'est le cas dans les enquêtes de démographie du sport. Les Anglo-Saxons, eux, ont très vite différencié « sport » et « activité physique ». Cette distinction est actuellement reprise dans les politiques publiques.

Qu'est-ce que l'activité physique ?

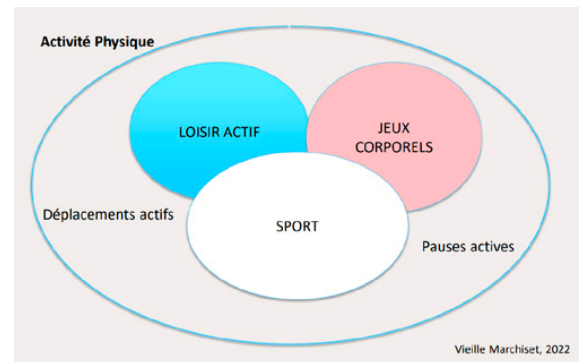
Elle est une mise en mouvement d'un point de vue métabolique. Selon la définition établie par le Dr Carl J. Caspersen en 1985, il s'agit de « tout mouvement corporel produit par contraction des muscles squelettiques entraînant une augmentation de la dépense énergétique par rapport à la dépense énergétique de repos ». À côté de cette définition biomédicale, une définition issue de la sociologie, et à laquelle j'ai contribué, émerge :

« L'activité physique est définie comme une pratique sociale qui mobilise le corps dans des situations multiples (supervisées ou libres), des organisations variées (sportives, sociales, sanitaires, médico-sociales, familiales, etc.) et des visées diversifiées (utilitaires, hygiéniques, sanitaires, professionnelles, éducatives, récréatives, sportives...). Elle recouvre les pratiques de santé, de développement personnel, de transport actif, de travail, tout autant que de loisir et de sport. L'activité peut être étudiée selon plusieurs dimensions complémentaires :

- biomécaniques et physiologiques,
- cognitives et neurologiques,
- affectives et pulsionnelles,
- relationnelles et sociales,
- environnementales et écologiques,
- politiques et économiques. »⁴

Pour les sociologues, la définition de l'activité physique sans prise en compte des organisations, des objectifs et de l'environnement de la personne est extrêmement réductrice. La pratique corporelle est multi-dimensionnelle. La proprioception⁵ et le ressenti sont très importants ; ainsi que la dimension psychologique, mentale, et l'activation neuronale. Pour ces raisons, il est tout à fait simpliste de réduire l'activité physique à la dépense énergétique.

L'activité physique englobe plusieurs notions.



On distingue :

- les jeux corporels

Ce sont par exemple les récréations. Il ne s'agit pas de bouger pour bouger, il y a derrière une dimension symbolique dans le jeu.

- le loisir actif

Chez les Canadiens, le loisir est une expérience récréative. On parle de récréation par le loisir cela peut être le jardinage ou le bricolage.

- le sport

Daniel Guay, historien du sport, définit le sport comme « l'activité physique compétitive et amusante, pratiquée en vue d'un enjeu selon des règles écrites et un esprit particulier, l'esprit sportif, fait d'équité, de désir de vaincre et de loyauté »⁶.

Des ambiguïtés entourent les termes « sport » et « activité physique ». En France, le sport est associé à la compétition. Le monde de la recherche n'a pas contribué à éclaircir les choses en créant des sous-catégories de sport.

4. Claire Perrin, Alex Dumas, Gilles Vieille-Marchiset, « L'activité physique comme objet de santé publique : fabrique, diffusion et réception des nouvelles normes de santé active », *SociologieS*, 2021.

5. La proprioception ou sensibilité profonde, désigne la perception, consciente ou non, de la position des différentes parties du corps.

6. Donald Guay, *La culture sportive*, PUF, 1993.

Dans le champ de l'activité physique, on trouve également les déplacements actifs et les pauses actives.

Les déplacements actifs désignent l'usage de la marche à pied et du vélo.

La pause active, c'est la discussion pendant un jeu de ballon ou avec un pédalier, activité qui devient une tendance à la mode.

Dans cette approche le sport n'est qu'une partie de l'activité physique, et peut-être même une petite partie. La crise sanitaire a révélé que le sport devient une activité physique mineure. Pour certaines catégories de population, le loisir actif prend le relais du sport qui se caractérise par une logique de dépassement. Aujourd'hui, un nouveau phénomène émerge que je qualifierai d'ère post-sportive avec une pratique de plus en plus importante du fitness et des différents types de musculation, ainsi que du yoga et d'autres pratiques relevant du bien-être.

Lutte contre la sédentarité et perspective des JOP

Les études épidémiologiques au niveau international montrent que l'inactivité physique et la sédentarité sont omniprésentes. Ces dernières touchent surtout les milieux populaires, et particulièrement les femmes et les personnes âgées. Pour atteindre les seuils d'activité physique de l'Organisation mondiale de la santé, il faut prendre en compte toutes les dimensions de l'activité physique et toutes les situations : les jeux corporels, l'éducation physique pour un élève, et bien sûr, le sport. Il ne s'agit pas du tout d'écarter le sport, mais aujourd'hui, il s'agit de « changer de braquet » parce nous sommes confrontés à un problème de santé publique et à un problème éducatif majeur. Les JOP pourraient peut-être être l'occasion de développer l'activité physique nécessaire pour être en bonne santé.

Prévention des maladies chroniques (obésité) vs promotion de la santé

En effet, face à la crise, on peut être tenté de penser qu'il faut « faire feu de tout bois ». Il ne s'agit pas d'exclure le sport, ni d'évacuer les déplacements actifs ou les jeux corporels dans la cour, il faut tout associer. Pour un projet socio-sportif, il faut prendre en compte toutes

les dimensions de l'activité physique pour un jeune, y compris le fitness et la musculation. C'est pourquoi je milite pour qu'il y ait à l'école un « parcours de vie sportive et active » comme il y a un parcours culturel. Le Syndicat national de l'éducation physique⁷ est un peu sceptique vis-à-vis de tout cela. Au sein de l'Éducation nationale, l'activité physique et les apprentissages scolaires sont reliés : une approche plus globale en termes d'activité physique est en conséquence génératrice de tensions.

D'autres tensions voient le jour dans la définition d'une politique publique de promotion de la santé par les activités physiques. L'approche « santéiste » est omniprésente dans les discours publics emprunts de l'approche biomédicale. Il convient néanmoins d'être attentif aux relations étroites que le secteur biomédical entretient avec le monde de l'entreprise et le marché. La valorisation du médical va de pair avec celle du marché. La démarche est très normative.

Schématiquement, deux camps s'opposent entre partisans du biomédical et partisans d'une approche holistique :

- ceux qui défendent la prévention des maladies chroniques et de l'obésité, on trouve bien entendu des médecins dans cette catégorie ;
- ceux qui promeuvent la santé globale dans ses différentes dimensions. Ces derniers regroupent des acteurs de la santé publique et des sciences du sport.

Quels effets en matière d'éducation ?

Dans le domaine de l'éducation, le grand risque est de « faire du bouger pour faire du bouger » sans qu'il y ait d'apprentissages. Des acteurs très influents dans le milieu médical affirment que le seul fait de bouger est suffisant.

Les sportifs, et certains professeurs d'éducation physique, sont partisans d'une éducation sportive, ce que j'appelle une « sportivisation douce ». Pour eux, l'activité physique la plus efficace reste le sport. D'autres professeurs d'éducation physique défendent l'éducation physique, en tant que discipline d'enseignement. Ils revendiquent les spécificités de leurs compétences, basées sur les cultures sportives traitées de manière didactique à l'école. Ils se tiennent à distance de l'éducation à la santé, qui est pour eux une forme hybride, n'entrant pas dans leur champ de compétence.

⁷. Ce syndicat regroupe des enseignants d'éducation physique et sportive.

Développement des pratiques sportives et lutte contre les inégalités sociales et territoriales

L'accès à l'activité physique est très inégalitaire. Les populations qui en sont éloignées le sont de plus en plus, et la crise sanitaire a eu un effet majeur sur le processus. Ceux qui sont le plus mis en danger par l'inactivité physique et la sédentarité sont issus des milieux populaires.

Face à ce constat, il convient de rester vigilant et de ne pas glisser vers une vision normative du sujet, en imposant un mode de vie des classes moyennes et supérieures aux classes populaires et en leur répétant « qu'il faut faire du sport ou du fitness ». L'approche globale de l'activité physique permet de limiter cet écueil, et de ne pas imposer une pratique sportive collective à des personnes que cela n'intéresse pas. Elle rappelle aux professionnels chargés de les accompagner qu'ils peuvent s'appuyer sur l'analyse des modes de vie, et suggérer d'augmenter l'activité physique à des moments et pendant des contextes pertinents pour les personnes concernées. Cela peut se faire par différentes voies, comme la danse ou la marche... On entre alors dans le champ de la pédagogie sportive et du sport éducatif qui peuvent rapidement être éminemment techniques. Les acteurs partenaires de la politique de la ville ou de l'Éducation nationale associés à ce type de projet sont souvent découragés par la technicité du sujet. J'ai entendu beaucoup de politiques me dire : « Là, vous nous embrouillez. Le sport, c'est de la communication, c'est de l'éducation en soi. C'est trop expert comme analyse ».

Le fait que l'activité physique et le sport soient absents du débat public renforce le phénomène. Les acteurs du sport manquent de reconnaissance, que ce soit les éducateurs sportifs ou les professeurs d'EPS.

Agir par l'action socio-territoriale et repérer les leviers de l'innovation

Des territoires d'action : intercommunal et infra-local

La réflexion en matière d'échelle d'intervention, comme facteur de l'innovation sociale dans le sport date des années 2010. Auparavant, les acteurs n'en parlaient pas véritablement. Du point de vue management de projet, quel territoire d'action choisir ? La question est majeure. Est-ce qu'il faut se situer à l'échelle du quartier ou de l'inter-quartier ? L'échelle quartier est-elle celle de la proximité, ou au contraire va-t-elle « reghettoiser » par le biais du sport ? Ou peut-être faut-il se situer à l'échelle d'un district de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep) ou de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) qui intervient dans le second degré, dans une approche plus institutionnelle ? Il n'y a pas de bonne réponse, mais se poser la question est un préalable indispensable car en fonction des territoires, il faut agir différemment.

Les acteur-riche-s de l'entre deux

Les acteur-riche-s de l'innovation ont toujours un profil particulier. Travaillant sur ces questions en 2013, j'ai appelé cela les acteurs de l'entre-deux. Le sociologue, Benjamin Coignet, parle de tandem d'acteurs⁸. Parfois, ce n'est pas seulement une personne qui doit se lancer, c'est deux ou trois personnes au profil très différent. L'une va avoir un profil sportif, l'autre un profil social, le troisième un profil d'éducateur ou encore d'entrepreneur. Le projet managé par un acteur qui veut tout gérer seul, qu'il soit issu de la politique de la ville, du sport ou de l'éducation, est voué à l'échec. Dans la logique des acteurs de l'entre-deux, les doubles casquettes sont un atout. Il ne s'agit pas seulement de décroiser mais aussi de mettre en œuvre, étape qui est la plus complexe.

⁸. Benjamin Coignet, Gilles Vieille-Marchiset, *Les clubs sportifs en banlieue. Des innovations sociales à l'épreuve du terrain*, Presses universitaires de Strasbourg, 2015.

Le suivi des parcours

Quels outils choisir ? En adoptant un suivi par podomètre ou par surveillance de fréquence cardiaque, l'action s'inscrit objectivement dans le champ de l'activité physique. Les agendas « activité physique » sont basés, quant à eux, sur les déclarations d'heures d'activité physique faites pendant une période donnée par des personnes engagées dans un programme. Ils se situent dans un domaine plus subjectif, relevant de la perception de soi.

La difficulté consiste bien évidemment à maintenir un message clair et une action lisible. La définition plus globale de l'activité physique permet de relativiser les bilans négatifs des enquêtes nationales et internationales qui dénoncent le déficit d'activité physique. Le problème, à l'inverse, est la déculpabilisation de la personne : « *Moi, je fais suffisamment d'activité physique, je fais du bricolage, vos projets cela ne m'intéresse pas.* ». Aujourd'hui, on observe un revirement total en matière de politique publique, on est passé du message de la culpabilisation sur le manque d'activité physique au plaisir de « bouger ».

Proposer des pratiques et pédagogies innovantes

Dans « Les contextes difficiles »⁹, Loïc Le Meur, professeur d'éducation physique, propose des pistes :

- donner du sens à une activité, en expliquant par exemple pourquoi elle a lieu en début de cours ou en fin de cours. Le sens est une dimension fondamentale.
- agir sur les temporalités, en faisant sortir les personnes de l'urgence et de l'instantanéité, notamment dans les milieux populaires. L'acte éducatif va consister dans le fait de construire des critères de réussite à court et moyen terme. La programmation d'entraînement à un an, comme pour les sportifs, cela ne marche pas. En revanche, la pédagogie de la zone proximale de développement invite à définir des objectifs individualisés à moyen terme et à ne pas aller trop loin.
- définir le projet en fonction des besoins ou désirs des jeunes, et proposer un accompagnement si des peurs sont exprimées.
- matérialiser l'engagement par un contrat,

Assumer son autorité, même si cela paraît vieux jeu et dépassé. Il ne s'agit pas d'autoritarisme, mais bien de devenir un repère. Pas de repère, pas de développement personnel : cela se vérifie à tous les âges de la vie.

qui être individuel ou collectif. Par exemple, préparer un raid sportif c'est s'engager ensemble de « A à Z », quitte à avoir une signature de charte avec des jeunes. Le contrat est un outil pédagogique qui fonctionne parce qu'il crée un sentiment d'appartenance, qui enrayer le processus d'isolement.

- assumer son autorité, même si cela paraît vieux jeu et dépassé. Il ne s'agit pas d'autoritarisme, mais bien de devenir un repère. Pas de repère, pas de développement personnel : cela se vérifie à tous les âges de la vie. La question ne relève pas seulement de la parentalité, tous les adultes qui entourent le jeune sont concernés.

Les activités proposées doivent aussi faire l'objet d'approches plus innovantes. Le football, tout comme les sports de combat, ont des connotations viriles et machistes. Les jeux sportifs présentent l'avantage de prendre à contre-pied les joueurs. Ils permettent une accroche favorable à la mise en œuvre durable d'une activité physique.

Évaluer les effets par la science

Inclusion et capabilité

Beaucoup de personnes doutent de l'impact éducatif du sport, que ce soit en matière sanitaire ou en matière de citoyenneté. J'essaie d'empoigner la question pour analyser scientifiquement les impacts de l'activité physique par rapport au parcours de vie des enfants et des adolescents. Le problème méthodologique est d'isoler l'activité physique par rapport à d'autres activités des jeunes ou des moins jeunes. Les enquêtes par questionnaire et surtout les enquêtes par entretien auprès d'élèves et de jeunes qui sont dans des dispositifs socio-sportifs montrent que les personnes sont moins isolées (même si elles pratiquent un sport individuel) et ont une meilleure estime d'elles-mêmes. Selon les psycho-sociologues, l'activité

9. Philippe Mathé, Carole Sève, Olivier Vors (coord.), *Les contextes difficiles*, EP&S Éditions, 2018.

physique génère de la capabilité et favorise l'inclusion. Le sport, lui, s'il est poussé trop loin peut générer de l'exclusion par la sélection.

Gestion des émotions

La prise en compte de la gestion des émotions est relativement nouvelle. Le sociologue Norbert Elias¹⁰, analyse le sport comme une euphémisation de la violence, une forme de catharsis. C'est donc bien d'émotions qu'il s'agit. Aujourd'hui, les neurosciences diffusent la notion de « gestion des émotions ». L'observation de l'amygdale permet de visualiser les effets de la gestion de la colère.

Développement des compétences psycho-sociales

La reconnaissance de ces émotions a entraîné l'idée d'acquérir des compétences relationnelles, comme l'écoute ou le respect de l'autre. De nombreuses études existent à présent sur ce sujet. Notre laboratoire de recherches s'intéresse actuellement aux personnes très éloignées de l'emploi. L'objectif est d'étudier ce qui peut être acquis dans le sport et qui pourrait être transféré dans l'entreprise, en termes de compétences psychosociales. Un levier existe puisque l'insertion professionnelle des sportifs est nettement supérieure à celle des non-sportifs. Les travaux sur la littératie physique, portée par Christophe Schnitzler notamment, développent une approche socio-écologique. La littératie physique se définit comme les compétences nécessaires pour se mettre en activité physique en disposant d'un environnement favorable.

Les évaluations, produites dans le cadre de ces recherches, sont indispensables pour convaincre les acteurs et les décideurs de développer des projets socio-sportifs. Ces projets doivent être contextualisés dans une perspec-

10. Norbert Elias 1897-1990

« Nous avons en commun
de vouloir partager les valeurs
des JOP avec nos élèves. »

Valentin Moyné, professeur d'EPS

tive holistique pour partir des personnes et de leurs environnements. La question de l'accès aux installations sportives, des habitus, c'est-à-dire du rapport au corps, de la culture, des moyens financiers sont autant de dimensions d'une complexité à prendre en compte pour agir.

2.

LE PROJET « GÉNÉRATION 2024 » DU COLLÈGE GUSTAVE COURBET DE ROMAINVILLE

Témoignage de Valentin Moyné,
professeur d'EPS

« Arrivé au collège Gustave Courbet, en mars 2019, j'ai tout de suite été encouragé à développer des projets. Dalila Hassani, cheffe d'établissement, à la tête depuis plusieurs années d'une équipe pédagogique stable, m'a incité à faire des propositions. Nous avons en commun de vouloir partager les valeurs des JOP avec nos élèves. Dalila Hassani a joué un rôle déterminant dans l'obtention du label « Génération 2024 » qui vise à :

- développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire
- participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques
- accompagner ou accueillir des sportifs de haut niveau
- ouvrir les équipements sportifs des établissements.¹¹

Notre installation sportive étant partagée avec le club de handball de Romainville, j'ai rapidement rencontré Ahmed Mekkaoui, son président auprès de qui j'ai lancé une proposition de partenariat dans le cadre des JOP. Mes intentions étaient de valoriser le sport, le vivre-ensemble et l'ouverture culturelle. Ahmed Mekkaoui a tout de suite adhéré à cette démarche et m'a proposé son aide. À partir de là, l'idée d'un projet handball fauteuil a germé. Les objectifs étaient de mettre en avant l'aspect paralympique, le handicap, la bienveillance autour du handicap, et de faire partager ce type d'expérience à nos élèves.

J'ai donc recontacté le club local de hand-

11. [La plateforme éducation de Paris 2024 | Génération 2024](#)

ball qui m'a mis en lien avec le comité départemental. Une dynamique était enclenchée : j'ai eu plusieurs contacts au niveau du comité départemental olympique. Ces nouveaux partenaires m'ont permis d'enrichir le contenu du projet (ressources, questionnaires...) et de trouver de nouveaux alliés comme le club Tremblay Handball, qui a porté et mis en place des actions. Toutes les classes de 3^e de notre établissement ont participé à une activité handball fauteuil et ont rencontré des athlètes de haut niveau. La rencontre avec les athlètes avait pour but d'impressionner les élèves et de piquer leur curiosité. Le film « Comme des phénix : l'esprit paralympique » sorti en 2020 a été diffusé. Les élèves ont été sensibles au message de ces athlètes qui se dépassent et performant. Le handicap au quotidien a aussi été abordé.

Ce projet nous a encouragé à participer à la Semaine olympique et paralympique l'année suivante, avec l'ensemble des classes. L'établissement compte 760 élèves. Nous avons mobilisé les professeurs des autres disciplines : les professeurs d'histoire et géographie et EMC, sur le volet égalité filles-garçons et les professeurs d'art plastique et de musique pour étudier l'hymne des Jeux Olympiques...

Mes contacts personnels avec le monde du tennis de table m'ont permis de me rapprocher de Victorien Gabay, pongiste du club des Lilas atteint de nanisme. Victorien Gabay a immédiatement accepté de participer au projet de valorisation des Jeux Paralympiques. Il est intervenu auprès des 6^e. Nous avons présenté toutes les formes de handicap à la table : du jeu à la table assis (pour simuler un handicap où on ne peut pas se servir de ses jambes) au tennis de table avec un seul bras ou un seul œil.

Le programme d'actions a été très riche :

- handi cross solidaire avec l'association Premiers de cordée¹² et la récolte de 3000 euros auprès des habitants du quartier pour aider l'association
- rencontre avec Aladjji Ba, athlète paralympique non-voyant, accompagné de son guide
- découverte de la boccia¹³

12. <https://premiersdecordee.org/>

13. La boccia est un sport de boule apparenté à la pétanque, d'origine gréco-romaine. Elle est pratiquée par les personnes en situation de handicap en catégorie handisport.

Aujourd'hui, les partenaires viennent à nous pour nous proposer de nouvelles collaborations. La labellisation Cité éducative de l'établissement devrait renforcer les coopérations. »

3.

QUEL HÉRITAGE SOCIAL DES JOP EN SEINE-SAINT-DENIS ?

Interventions de :

Jean-Philippe Damie, directeur du service départemental de l'UNSS de la Seine-Saint-Denis

Fabrice Demazeux, conseiller technique EPS, DSDEN 93

Valentin Moyne, professeur d'EPS au collège Gustave Courbet à Romainville

Gabrielle Tuleu, chargée de mission à la Daasop du rectorat de l'académie de Créteil

Comment s'inscrire dans un projet en lien avec un établissement scolaire et s'inscrivant dans la dynamique des JOP 2024 en tant qu'acteur-riche-s de l'éducation ? Comment mobiliser son écosystème d'acteur-riche-s ?

En 2021, l'équipe de Profession Banlieue et de la DSDEN 93 ont tenté de répondre à cette question, en se mettant dans la peau d'un porteur de projet. La labellisation « Génération 2024 » est rapidement apparue comme étant le projet le mieux référencé sur internet. Afin de pouvoir aborder la question du décrochage scolaire, une action d'un collège en REP était recherchée.

Le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) de la Seine-Saint-Denis a été pour Profession Banlieue l'acteur le plus facilement identifiable pour commencer une recherche. Benjamin Grizbec, chargé de mission au Cdos, nous a indiqué avoir travaillé avec Valentin Moyne, professeur d'EPS du collège Gustave Courbet. Les contacts avec l'écosystème local (service municipal des sports) n'ayant pas pu aboutir, c'est vers des acteurs ressources du sport à l'école que nous nous sommes tournés. L'analyse des pratiques professionnelles nous a amené à nous interroger sur le métier des professeurs d'EPS en Seine-Saint-Denis et les leviers dont ils disposent pour inclure la jeunesse dans les JOP.

Professeur·e-s d'EPS : évolutions nationales et spécificités locales

En quête de reconnaissance, les professeurs d'EPS ont verbalisé et conceptualisé les apports pédagogiques de leur enseignement, en s'appuyant sur les sciences très présentes dans les licences de sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps). 35 % du temps de cette formation initiale est dédié à la formation scientifique (sciences humaines, sciences médicales et paramédicales). La formation Staps, sélective il y a vingt ans, a suivi les évolutions inhérentes aux articulations entre sport et éducation. Les résultats sportifs sont moins déterminants, mais l'engagement dans un club est toujours valorisé au moment des inscriptions Parcoursup. On remarque une différence générationnelle entre les « anciens » professeurs très attachés au sport, et les nouveaux plus sensibles au volet éducatif.

Coopération et partenariats : des pratiques déjà anciennes

En France, le travail des professeurs est traditionnellement solitaire. Or le « projet innovant » oblige à travailler autrement, tout en légitimant les démarches de coopération.

Chez les professeurs d'EPS, l'implication dans les clubs a créé une culture de la vie associative qui devient une compétence de développement de projet. Le volet organisationnel et logistique des manifestations sportives entretient le partenariat et crée des effets induits d'ouverture des établissements scolaires à l'extérieur et de participation des familles. Le fonctionnement des clubs basé sur le bénévolat et la formation des dirigeants alimentent une culture inclusive, dans lesquels les institutions ressources qui animent le réseau (fédérations, Cdos) sont repérées et sollicitées.

Des effectifs qui ne cessent de rajeunir

À ces éléments qui forgent la profession, s'ajoute le renouvellement perpétuel des équipes qui est un phénomène spécifique à la Seine-Saint-Denis. Les trois-quarts des professeurs du département ne vivaient pas en Île-de-France avant leur affectation et aspirent à retourner dans leur région d'origine. De nouveaux professeurs sont accueillis chaque année, et l'on

constate que les effectifs ne cessent de rajeunir. L'instabilité des effectifs constitue un frein à l'innovation et à la coopération. Le fait d'être peu expérimenté influe également sur la capacité à développer des projets en plus du temps consacré à l'enseignement.

Un métier porteur d'innovations pédagogiques ?

La littératie physique

Les réflexions autour de la littératie physique¹⁴ ont été porteuses d'innovations. Il s'agit moins de déterminer un objectif d'acquisition d'une compétence que de créer les conditions favorables à la capacité de mobiliser des compétences dans son environnement. Concrètement, l'idée est de passer de « apprendre à faire du vélo » à « venir à l'école en vélo ». Cette approche amène également à repenser le rôle de l'école, qui n'englobe pas tous les aspects de la vie de l'enfant, et à envisager d'autres modes d'apprentissage.

Les compétences relationnelles

Le travail sur l'arbitrage est l'un des exemples de projet favorisant l'acquisition de compétences relationnelles. Il permet de « mettre en jeu » les rapports des élèves entre eux, et la diversité des relations qu'ils peuvent entretenir avec un passage de l'individuel au collectif à travers le coaching. Il questionne très rapidement la place des élèves dans le groupe et la société. Les élèves sont « éprouvés » par une diversité de mises en situation proposées par les professeurs. La vision du jeune en tant que « citoyen » prend sens.

¹⁴. Conceptualisée en 1993, elle est un objet de recherche qui fait l'objet de définition différente.

L'héritage social à travers le label « Génération 2024 »

Un idéal de jeux éthiques et inclusifs

Les acteur·rice·s impliqué·e·s partagent l'envie de « faire rêver les enfants ».

C'est l'occasion pour les jeunes de vivre des expériences exceptionnelles et d'approcher une diversité de métiers. Chacun peut avoir sa place dans les métiers du sport et de l'événementiel : stadier, personnel de sécurité, professionnels de la santé...

Mais à côté des « paillettes » de l'olympisme, les JOP parviendront-ils à inclure tout le monde ? Les dérives du sport font débat. N'allons-nous pas faire des promesses que nous ne pourrons pas tenir ?

Le label

La Délégation académique à l'action sportive, à l'olympisme et au paralympisme (Daasop)¹⁵ a été créée en 2017 au sein de l'académie de Créteil, très rapidement après l'attribution des JOP à Paris. Constatant l'existence d'actions sportives et le dynamisme de nombreux acteurs locaux, l'académie a souhaité mettre en avant, valoriser, et accompagner les actions développées dans la perspective des JOP.

Dès sa création la Daasop lance le label « Génération 2024 » pour construire l'héritage et créer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif afin d'encourager la pratique physique et sportive chez les jeunes. L'intérêt du label est l'augmentation du nombre d'établissements engagés et l'amélioration de la qualité des actions. Sans le label, certains ne se seraient pas posés la question de l'ouverture de leur établissement à des sportifs locaux ou de haut niveau.

« 30 minutes d'activité physique quotidienne »

Le projet des 24 fiches¹⁶ réalisées par la Daasop pour la mise en place du dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne » permet d'outiller des professeurs des écoles qui ne sont pas tous suffisamment formés ou manquent

Dès sa création la Daasop lance le label « Génération 2024 » pour construire l'héritage et créer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif afin d'encourager la pratique physique et sportive chez les jeunes.

parfois d'accompagnement. La démarche est transdisciplinaire, et correspond à un croisement entre objectifs pédagogiques et axes des JOP. Aujourd'hui elle est généralisée au niveau national à partir d'une action expérimentée en Seine-Saint-Denis. Ce projet a le mérite de lancer une réflexion sur le besoin des plus jeunes de pratiquer une activité physique à l'école en plus de l'EPS.

L'incitation aux coopérations

Le critère du partenariat, qui est l'un des quatre critères du label, a été révélateur, pour certains établissements, de leur manque de relations avec l'extérieur et de l'absence de contacts avec les clubs et les services municipaux. De ce point de vue, l'effet escompté des JOP en matière d'ouverture « au monde » est observable et se concrétise d'abord par le fait d'ouvrir l'établissement sur le quartier.

Le dispositif « Une école - Un club »¹⁷ a été lancé en 2022 pour faire connaître l'offre sportive. Actuellement, nous observons que l'existence de partenariats relève soit du carnet d'adresses personnel du professeur soit de son appétence pour le montage de projet. Il s'agit donc de ne plus faire reposer les partenariats uniquement sur des compétences ou l'existence d'un réseau personnel.

L'intention est louable mais le dispositif permettra-t-il de générer des dynamiques qui partent du terrain ?

15. DAASOP (genial.ly)

16. DAASOP (ac-creteil.fr)

17. Une école - Un club | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

Les limites du « clé en main »

L'appétence pour le sport reste un préalable pour réussir à mettre en place la démarche des « 30 minutes d'activité physique quotidienne », or dans le 1^{er} degré, beaucoup de professeurs des écoles disent ne pas aimer le sport. De plus, la réorganisation du temps de travail entre l'activité physique et les autres disciplines est objectivement difficile.

La réponse consistant à faire appel à des clubs chargés de mettre en œuvre l'action soulève deux problèmes. Tout d'abord la durée de l'intervention ne fait pas sens pour un partenaire extérieur : 30 minutes, c'est trop court. Par ailleurs, en déléguant cette activité, une déconnection avec les autres disciplines a lieu, et entraîne une rupture de l'architecture pédagogique. On touche aussi à la limite du « clé en main », car lorsque les acteurs s'engagent dans la conception et la mise en œuvre de projet, ils recherchent des partenaires et font évoluer leurs compétences.

Même s'il existe une volonté politique d'accès aux installations sportives, la question foncière empêche de combler le déficit. En conséquence, les coopérations entre acteurs deviennent difficiles dans un contexte de pénurie.

Un déficit d'équipements sportifs qui fragilise l'héritage social et les coopérations

La Seine-Saint-Denis compte environ trois fois moins d'installations sportives par habitant que la moyenne nationale, deux fois moins qu'au niveau francilien. Concrètement, elle est dotée d'une trentaine de piscines pour 40 communes. Aulnay-sous-Bois, ville d'un peu plus de 80 000 habitants, n'a pas eu de piscine pendant presque dix ans.

Au quotidien, la qualité des cours d'EPS est affectée puisque professeurs et élèves sont contraints, plus qu'ailleurs, de faire cours en extérieur, quelles que soient la météo et l'heure, ce qui a un effet négatif sur la motivation des jeunes.

La concurrence pour l'accès aux équipements

L'occupation d'un créneau dans un équipement sportif est facteur de tensions et de concurrence. Les relations entre professeurs d'EPS et services municipaux sont très techniques et parfois tendues. Du côté des clubs, les enjeux de maintien des créneaux alloués se traduisent par une recherche d'accroissement du nombre de licenciés, et une concurrence avec les autres clubs. Les clubs détenteurs de créneaux peuvent avoir tendance à fonctionner en autarcie, sans rechercher de partenariats.

Le problème du foncier disponible

Même s'il existe une volonté politique d'accès aux installations sportives, la question foncière empêche de combler le déficit. En conséquence, les coopérations entre acteurs deviennent difficiles dans un contexte de pénurie. Pour un élu local, qui choisir entre un club sportif et l'association sportive d'un collègue (AS) ? Le mercredi après-midi est une bataille qui n'est pas toujours remportée par l'AS. Les résultats sportifs, porteurs de notoriété pour les villes, pèsent lourdement dans la balance, parfois au détriment des actions éducatives.

Les équipements partagés : une solution pertinente à l'impact limité. Comment résoudre ces tensions ?

À Tremblay-en-France, un projet d'installations sportives sur le toit de la future école Fernand-Noël est en cours. Le collège Miriam Makeba, qui a ouvert ses portes en 2019 à Aubervilliers, est doté de 3500 m² d'installations sportives partagées.

Au collège Romain Rolland de Tremblay-en-France, la double entrée permet d'accéder à l'équipement sans l'intervention du chef d'établissement. Le critère du partage des équipements est l'un des quatre items du label « Génération 2024 » et favorise l'accès au sport dans les territoires bénéficiaires de ces projets.

Mais ces quelques exemples sont néanmoins à relativiser car certains grands équipements sont quasi-inaccessibles aux scolaires.

Compte tenu du déficit d'équipement, le label « Génération 2024 » ne risque-t-il pas d'accréditer les établissements les plus dynamiques, sans proposer d'appui aux plus fragiles ? ■

Le critère du partage des équipements est l'un des quatre items du label « Génération 2024 » et favorise l'accès au sport dans les territoires bénéficiaires de ces projets.

CONCLUSION

La place des professionnel-le-s du sport et leur reconnaissance en tant qu'acteur-ric-e-s de la politique de la ville a été fortement questionnée lors de cette édition de « L'École et la ville ».

Comment sont-ils associés aux échanges ? Sont-ils présents dans les contrats de ville ? Sont-ils sollicités lors des diagnostics et des évaluations ? L'impact des projets sportifs dans les quartiers fait consensus mais les transversalités peinent encore à se dessiner avec les autres métiers (chef de projet politique de la ville, équipe des programmes de réussite éducative...).

Les Cités éducatives, lancées en 2019, figurent parmi les rares exemples de projets ayant intégré la dimension « activités sportives et physiques » à travers le « savoir-rouler à vélo » et le « savoir-nager ». L'héritage social des JOP se matérialise ainsi par une multiplication d'actions et d'événements locaux. Néanmoins, les acteurs locaux s'interrogent sur un possible rattrapage des besoins en matière d'équipements, élément déterminant pour une véritable promotion du sport auprès de toutes et tous.

BIBLIOGRAPHIE

- > **ACENSI Jean-Philippe, VIEILLE-MARCHISEY Gilles,** *Le sport ne sert pas qu'à faire des champions*, Les Carnets de l'information, 2010.
- > **COIGNET Benjamin, VIEILLE-MARCHISEY Gilles,** *Les clubs sportifs en banlieue. Des innovations sociales à l'épreuve du terrain*, Presses universitaires de Strasbourg, 2015.
- > **GASPARINI William, VIEILLE-MARCHISEY Gilles,** *Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*, PUF, 2008.
- > **HONNETH Axel,** *La lutte pour la reconnaissance*, Le Cerf, 2000.
- > **LEFEVRE Brice, RAFFIN Valérie** (coord.), *Les pratiques physiques et sportives en France*. Résultats de l'enquête nationale 2020, Injep, 2023.
- > **MATHÉ Philippe, SÈVE Carole, VORS Olivier** (coord.), *Les contextes difficiles*, EP&S Éditions, 2018.
- > **VIEILLE-MARCHISEY Gilles,** *La conversion des corps. Bouger pour être sain*, L'Harmattan, 2019.



Tous les documents soulignés sont accessibles en téléchargement

- > *Le sport au cœur des parcours de réussite éducative. Dans les établissements scolaires du second degré*, Les cahiers techniques de l'observatoire de l'Agence pour l'éducation par le sport (Apels), 2018.
- > *Le sport dans les quartiers populaires : quels enjeux pour la politique de la ville ?* Synthèse de la visioconférence du 8 juillet 2022, Réseau national des Centres de ressources politique de la ville, 2022.
- > *Sport dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. États des lieux et recommandations*, France Urbaine, 2021.

REVUES

- > **DUCHÉ Pascale,** « Pourquoi les adolescents s'éloignent-ils de la pratique d'activité physique ? », in *La santé en action*, n°462, 2022.
- > **DUMAS Alex, PERRIN Claire, VIEILLE-MARCHISEY Gilles,** « L'activité physique comme objet de santé publique : fabrication, diffusion et réception des nouvelles normes de santé active », *SociologieS*, 2021.
- > « Le sport un trait d'union ? », *VEI diversité*, n°171, 2013.
- > « Promouvoir la santé par l'activité sportive et physique », *La santé en action*, n°454, 2020.
- > « Quand le sport contribue au bien commun », *La Tribune Fonda*, n°255, 2022.

SITE

Sport et Cités - Le site ressource pour toutes et tous sur le sport dans les quartiers politique de ville.

PROFESSION
BANLIEUE

CENTRE DE RESSOURCES
15, rue Catulienne
93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 09 26 36
contact@profession.banlieue.org
www.professionbanlieue.org

AVEC LE SOUTIEN DE

- L'Anct
- La Préfecture de l'Île-de-France
- Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- La Préfecture de la Seine-Saint-Denis
- Les villes et les EPT de la Seine-Saint-Denis